

**General Dynamics: ni chez nous, ni ailleurs.
Refusons de nourrir la guerre.**

6211-19-033

Mémoire présenté au
Bureau des audiences publiques en environnement

dans le cadre des
Audiences publiques sur le Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de
matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield

par
Laura Doyle Péan
Boursier Loran 2019
BCL/JD

13 mars 2026

Mémoire préparé à Tiohtià:ke/Mooniyang (Montréal), sur le territoire traditionnel non cédé de la
nation Kanien'kehà:ka, lieu d'échange historique et actuel de diverses Premières Nations
incluant la nation Huronne-Wendat, Abenaki et Anishinaabeg.

À propos de l'auteurice

Je suis un·e artiste multidisciplinaire, poète, juriste et activiste d'origines haïtiano-qubécoises qui s'intéresse au rôle de l'art dans les mouvements sociaux. Je m'implique depuis une décennie dans les mouvements pour la justice climatique, la justice migrante et les mouvements anti-racistes et anti-oppressifs. Je me suis notamment impliqué·e bénévolement pendant plus de quatre ans au sein de la campagne *Divest McGill*, une campagne pour la justice climatique qui milite pour le retrait des placements du fonds de dotation de l'Université McGill du secteur des énergies fossiles. Après 12 ans de lutte, cette campagne a mené le conseil des gouverneurs de l'Université McGill, en décembre 2023, à voter en faveur du retrait des placements de l'Université dans les entreprises du Carbon Underground 200. J'ai ensuite travaillé pendant quelques années comme facilitateurice au sein du HUB de mobilisation pour la justice climatique, où j'ai eu l'opportunité d'accompagner plusieurs groupes étudiants et citoyens dans leurs projets pour la justice climatique, et de les aider à développer leurs capacités de mobilisation, recrutement et rétention ainsi que leurs connaissances des pratiques anti-oppressives. Depuis la fin de mes études en droit à l'Université McGill, j'ai le privilège d'utiliser mes connaissances juridiques pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses.

Ma position

Je m'oppose à la réalisation du projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield (ci-après: projet d'agrandissement) dans son ensemble.

General Dynamics (GD) prévoit d'agrandir son site de Valleyfield afin de produire davantage de matières explosives puissantes qui serviront à la fabrication de munitions destinées aux armes utilisées dans les conflits à l'étranger. Le rôle de GD Valleyfield dans la machine de guerre mondiale et la catastrophe climatique est indéniable.

Chaque aspect de cette usine GD constitue une menace pour la Terre et la vie qui l'habite – des effets dévastateurs de la technologie militaire sur les humains et

l'environnement à l'échelle mondiale, à la pollution des sols, de l'air et de l'eau, ainsi qu'à la destruction des habitats écologiques au niveau local.

Le projet d'agrandissement ne bénéficie pas non plus de l'approbation du peuple Kanienkeha'ka, la nation autochtone gardienne du territoire dans lequel est implantée l'usine. Un mémoire s'opposant au projet d'agrandissement a même été déposé auprès du BAPE par les Kahnistensera (ou « mères mohawk»), et la communauté de Kahnawà:ke a transmis de nombreuses préoccupations au ministère.

Impacts environnementaux du complexe militaro-industriel

Il est impossible d'analyser sérieusement le projet d'agrandissement de l'usine de General Dynamics sans reconnaître que nous faisons actuellement face à une crise climatique sans précédent. Considérant les graves dommages environnementaux et sociaux causés par cette crise climatique et par le complexe militaro-industriel, toute analyse qui n'observe pas le projet dans son contexte et dans son ensemble, en prenant compte des effets cumulatifs et à long terme des armes manufacturées par General Dynamics, failli à constituer une analyse rigoureuse des enjeux écologiques, sociaux et économiques de ce projet.

La pollution et l'écocide mondial causés par la guerre et la militarisation sont passés sous silence, alors qu'ils représentent au minimum 5,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon le Conflict and Environment Observatory (CEOBS)¹. Si les armées étaient un pays, elles seraient le quatrième plus grand pollueur au monde. Il est regrettable que l'évaluation du BAPE n'inclue pas le coût écologique des matières explosives fabriquées sur notre territoire.

Impacts négatifs dans la communauté de Sallabery-de-Valleyfield

De nombreux parents résidant à Valleyfield s'inquiètent de l'impact des pratiques de brûlage à l'air libre sur leurs enfants, étant donné que la qualité de l'air aux abords de l'installation dépasse la limite recommandée de 30 µg/m³ de particules cancérogènes PM

¹ CEOBS, « Estimating the military's global greenhouse gas emissions. » Novembre 2022, disponible ici : <https://ceobs.org/estimating-the-militarys-global-greenhouse-gas-emissions/>

2,5 fixée par le ministre de l'Environnement, et celle de 15 µg/m³ fixée par l'Organisation mondiale de la santé. Les personnes les plus vulnérables, les enfants ainsi que les aînés, seront les premières à subir les conséquences de cette pollution atmosphérique. De plus, GD Dynamics Valleyfield est située au bord de deux cours d'eau, dont le Saint-Laurent, un fleuve majeur qui abrite de nombreux êtres vivants. Si des substances toxiques s'écoulent dans le fleuve, elles se répandront inévitablement sur plusieurs kilomètres et atteindront nos enfants. J'ai moi-même plusieurs ami-es qui ont grandi ou habitent à proximité de Salaberry-de-Valleyfield, qui font fréquemment du kayak sur la rivière, et s'inquiètent de ne plus pouvoir accéder sécuritairement à cet espace naturel important advenant une contamination des cours d'eau, un risque d'ailleurs reconnu par GD.

Violations des droits humains

Les exportations de General Dynamics ont été la source de nombreuses et inquiétantes préoccupations concernant les droits de la personne et le droit international.

Dès 2014, de sérieuses inquiétudes ont été soulevées concernant les exportations vers l'Arabie saoudite à partir des installations de General Dynamics à London, en Ontario². En 2019, le Canada a signé le Traité sur le commerce des armes, qui « établit des normes communes pour le commerce international des armes classiques et vise à réduire le commerce illicite des armes et la souffrance humaine »³. Deux ans plus tard, Amnesty internationale accusait déjà General Dynamics et le gouvernement canadien de bafouer ce traité⁴. Au début de 2024, l'usine de Repentigny faisait la une des journaux pour des exportations qui pourraient constituer des violations des traités sur les

² Radio Canada, « Un contrat d'armement canadien avec l'Arabie saoudite remis en question. » 20 mai 2015, disponible ici :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/721541/contrat-armement-arabie-saoudite-droits-personne-rapport>.

³ Affaires mondiales Canada, « Dépôt de l'instrument d'adhésion du Canada au Traité sur le commerce des armes. » 19 juin 2019, disponible ici :

<https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/06/depot-de-linstrument-dadhesion-du-canada-au-traite-sur-le-commerce-des-armes.html>

⁴ Amnesty Internationale, « Arabie saoudite | La vente d'armes Canada-Arabie saoudite bafoue le droit international : Un rapport d'Amnistie internationale et Project Ploughshares. » 12 août 2021, disponible ici :

<https://amnistie.ca/sinformer/2021/canada/arabie-saoudite-la-vente-darmes-canada-arabie-saoudite-bafoue-le-droit>.

droits de la personne. Radio-Canada, parmi d'autres, a fait état d'une vente de munitions de General Dynamics à Israël via les États-Unis⁵.

Des organismes réputés internationaux sur les droits humains, comme les Nations Unies, la Cour internationale de Justice⁶, Amnistie internationale⁷ et Oxfam⁸ ont exprimé à plusieurs reprises de vives inquiétudes, non seulement sur le fait qu'Israël viole le droit international humanitaire, mais aussi sur le fait qu'il commet un génocide à Gaza. Par conséquent, ils ont appelé les États membres de l'ONU à cesser les transferts d'armes à Israël. Cependant, le Canada a continué d'exporter des armes et des composants d'armes vers Israël, à la fois directement et en profitant d'une faille juridique qui exempte les marchandises exportées vers les États-Unis des exigences d'autorisation et des politiques canadiennes d'évaluation des risques en matière de droits de la personne⁹. Depuis début 2025, GD-OTS Valleyfield a fait l'objet d'une investigation minutieuse par le Project Ploughshares¹⁰, The Maple¹¹ et autres.

Dans un rapport accablant publié en novembre 2025, la coalition « Embargo sur les armes maintenant » a recensé : « 150 cargaisons d'explosifs et de matières inflammables canadiens, provenant des usines General Dynamics de Valleyfield et de Repentigny (Québec), à destination des usines de munitions de l'armée américaine. Ces usines fabriquent des bombes MK-84 de 907 kg (2 000 livres), des obus d'artillerie de 155 mm et des munitions de char de 120 mm destinées à l'exportation vers Israël. » Le rapport souligne que « l'usine de Valleyfield est le seul fournisseur nord-américain de propergol triple base M31A2 et remplit actuellement un contrat de production de ce

⁵ Radio-Canada, « « Il n'y a pas d'armes canadiennes qui vont se retrouver à Gaza », affirme Mélanie Joly. » 10 septembre 2024, disponible ici :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2103400/armes-canada-israel-gaza-joly-general-dynamics>.

⁶ Cour Internationale de Justice, disponible ici: <https://www.icj-cij.org/node/203454>

⁷ Amnistie Internationale, « METTRE FIN AU GÉNOCIDE EN TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ » disponible ici : <https://amnistie.ca/chaque-voix-compte/mettre-fin-au-genocide-en-territoire-palestinien-occupe>

⁸ Oxfam, « Défendre les droits du peuple palestinien, » disponible ici : <https://oxfam.gc.ca/campagne/cessez-le-feu/>

⁹ Al Jazeera, « Canada refuses to comment on US sale of Canadian-made weapons to Israel. » 20 août 2024, disponible ici:

<https://www.aljazeera.com/news/2024/8/20/canada-refuses-to-comment-on-us-sale-of-canadian-made-weapons-to-israel>.

¹⁰ Project Ploughshares, « Canada under Contract to Supply the IDF with Artillery Propellant. » 26 mars 2025, disponible ici : <https://ploughshares.ca/canada-under-contract-to-supply-the-idf-with-artillery-propellant/>

¹¹ The Maple, « The Liberals Are Dodging Questions About A New Israeli Arms Contract » disponible ici : <https://www.readthemaple.com/the-liberals-are-dodging-questions-about-a-new-israeli-arms-contract/>

propergol pour les États-Unis, qui l'utilise pour approvisionner leurs alliés, dont Israël. Ce propergol sert à propulser les centaines de milliers d'obus d'artillerie de 155 mm déployés par Israël lors de son assaut contre Gaza. ¹²»

Alors que le gouvernement canadien a tenté de réfuter ce rapport, Radio-Canada a vérifié de manière indépendante un certain nombre d'envois et a pu les tracer jusqu'à leurs destinations finales dans des bases des Forces de défense israéliennes et à Tel Aviv¹³.

Alors que les représentants de GD-OTS Valleyfield ont affirmé à plusieurs reprises que la production était destinée à l'armée ukrainienne (via le département américain de la Défense), des rapports ont montré que son parcours est loin d'être aussi simple. Le groupe Project Ploughshares¹⁴ a découvert que les munitions envoyées en Ukraine depuis le stock stratégique outre-mer du département américain de la Défense situé en Israël (War Reserve Stockpile Allies-Israel ou « WRSA-I ») ont été renvoyées en Israël en décembre 2023 pour être utilisées dans le cadre de l'opération « Swords of Iron », l'offensive génocidaire contre Gaza. Il y a de cela quelques semaines, un reportage de la CBC¹⁵ /Radio-Canada¹⁶ a révélé que le propergol produit à GD-OTS Valleyfield faisait l'objet d'un rapport de 55 pages de la Corporation commerciale canadienne, qui soulignait la probabilité que ces cargaisons finissent entre les mains d'Israël et faisait référence aux rapports des Nations Unies sur les violations des droits humains commises par Israël à l'aide d'armes contenant ce propergol.

Il est à noter que l'usine GD-OTS de Valleyfield est le fournisseur exclusif de propergol triple base M31A2 pour l'armée américaine, laquelle est chargée de fournir la majeure

¹² Arms Embargo Now, « La Faille Américaine : Comment des Pièces Canadiennes de F-35 et des Explosifs Transitent Vers Israël Par Les États-Unis. » 18 novembre 2025, disponible ici :

https://armsembargonow.ca/wp-content/uploads/2025/11/FR_Exposing-The-U.S.-Loophole-1.pdf.

¹³ CBC News, « Jet fighter maintenance parts, bombs shipped to Israel via U.S., groups say in new report. » 18 novembre 2025, disponible ici :

<https://www.cbc.ca/news/politics/politics-jet-fighters-bombs-canada-us-israel-9.6982606>.

¹⁴ Project Ploughshares, « Canada under Contract to Supply the IDF with Artillery Propellant. » 26 mars 2025, disponible ici : <https://ploughshares.ca/canada-under-contract-to-supply-the-idf-with-artillery-propellant/>

¹⁵ CBC, « Crown corp. alerted minister's office about U.S. artillery ammunition sale connected to Israel. » 24 février 2026, disponible ici : <https://www.cbc.ca/news/politics/leblanc-canada-us-israel-9.7103075>

¹⁶ Radio-Canada, « Des munitions canadiennes vendues aux États-Unis étaient destinées à Israël. » 24 février 2026, disponible ici : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2232288/munitions-canadiennes-vendues-etats-unis-israel-ccc>

partie des munitions aux pays bénéficiaires de l'aide militaire américaine, dont Israël. De plus, ce type de propergol est indispensable au lancement des obus d'artillerie de 155mm, que les Forces de défense israéliennes ont utilisés sans discernement à Gaza¹⁷. Il est donc fort probable que les matériaux produits à GD-OTS Valleyfield aient été utilisés pour commettre d'odieux crimes de guerre.

Négligence envers la sécurité des travailleurs chez General Dynamics

Tout argument économique présenté en faveur du projet d'expansion doit être considéré à la lumière de l'historique de négligence de General Dynamics envers la sécurité et les droits des travailleurs et travailleuses. Pas plus tard qu'en octobre 2024, l'utilisation de méthodes de travail déficientes a coûté la vie à un travailleur de General Dynamics à Valleyfield, qui a été écrasé par le chariot de tête d'un train lors du mouvement de pousse. Le travailleur décédé avait été embauché récemment par GD et, bien qu'il ne possédait pas de formation ni d'expérience dans la sécurité ferroviaire, il n'a bénéficié d'aucune formation de la part de GD avant d'être mis à la tâche, et n'a pas non plus reçu d'équipement (tel qu'une radio pour communiquer avec le conducteur). Ce travailleur est mort parce que GD n'avait pas établi de protocole pour encadrer les mouvements de pousse incluant un changement de voie, ni fourni le matériel de sécurité et la formation nécessaire aux travailleurs¹⁸. En février 2021, quelques années auparavant, dans l'usine de Repentigny, une explosion causée par une gestion déficiente de la santé et la sécurité du travail concernant la formation, l'entraînement et la supervision des travailleurs affectés à l'élaboration de compositions amorçantes; et concernant l'identification, le contrôle et l'élimination des risques de présence de compositions amorçantes sèches sur les accessoires manipulés par les travailleurs, a entraîné le décès d'un père de famille, M. Philippe Cusson, qui travaillait chez GD depuis 17 ans¹⁹. Toutes mes condoléances aux proches des travailleurs touchés par la

¹⁷ Oxfam America, « Open Letter on 155mm Artillery Shells Transfer to Israel. » 13 novembre 2023, disponible ici : <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/open-letter-on-155mm-munitions-transfer-to-israel/>

¹⁸ Rapport d'enquête de la CNESST au sujet de l'accident mortel d'octobre 2024:

<https://www.centredoc.cnesst.gouv.qc.ca/pdf/Enquete/ed004456.pdf>

¹⁹

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/explosion-mortelle-chez-general-dynamics-pdst-canada-inc-a-repentigny-la-cnesst-devoile-les-conclusions-de-son-enquete-37522>; rapport d'enquête de la CNESST au sujet de l'explosion mortelle chez GD en février 2021: [centredoc.cnesst.gouv.qc.ca/pdf/Enquete/ed004324.pdf](https://www.centredoc.cnesst.gouv.qc.ca/pdf/Enquete/ed004324.pdf)

négligence de GD à l'égard de leur santé et leur sécurité. Il n'est pas normal ni tolérable qu'une personne perde la vie à cause du manque de considération de son employeur à l'égard de sa sécurité.

Partenaires douteux

Un historique de corruption chez AtkinsRéalisis

ATKINSRÉALIS ne devrait pas être considéré digne de confiance pour une étude d'impact environnemental. Il est choquant qu'AtkinsRéalisis ait été choisie par GD-OTS Valleyfield pour réaliser l'étude d'impact de ce projet d'expansion. Anciennement connue sous le nom de SNC-Lavalin, cette entreprise traîne un lourd passé de corruption, en plus d'avoir des liens avec des violations de droits de la personne. On se souvient notamment de l'affaire où elle aurait versé 48 millions de dollars de pots-de-vin à des responsables libyens et même financé des yachts et d'autres services pour le fils de l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi afin d'obtenir des contrats lucratifs dans le pays²⁰²¹²². La Libye n'est pas le seul pays qui aurait été victime de bribes de SNC-Lavalin : une enquête menée par CBC et The Globe and Mail a révélé que la compagnie utilisait des codes secrets dans ses documents comptables pour désigner des bribes destinées majoritairement à des agences de développement international dans 13 pays différents, dont le Nigeria, l'Ouganda, et l'Inde, pour remporter des contrats. Non seulement cela, l'entreprise s'est également rendue coupable de dons illégaux à des campagnes politiques, tant pour le Parti libéral que pour le Parti conservateur du Canada, de corruption pour remporter les contrats du pont Jacques-Cartier et du Centre universitaire de santé McGill. Cette dernière affaire a été nommée « la plus grande affaire de fraude et de corruption dans l'histoire du Canada » par un détective de la police provinciale de Québec. Plus récemment, AtkinsRéalisis a été accusé d'avoir fait des dons aux campagnes électorales de membres du Congrès étasunien qui ont voté contre la validation des résultats de l'élection présidentielle

²⁰ CBC, « 5 Things We May Never Know about the SNC-Lavalin Scandal. » 19 mars 2019, disponible ici : <https://www.cbc.ca/news/politics/snc-lavalin-corruption-dpa-what-happens-next-1.5049456>

²¹ Radio-Canada, « L'ex-VP de SNC-Lavalin risque de retourner en prison. » 16 février 2026, disponible ici : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2229722/ex-vp-snc-lavalin-prison-bebawi>

²² Radio-Canada, « L'ex-cadre de SNC-Lavalin Sami Bebawi coupable de fraude et de corruption. » 15 décembre 2019, disponible ici : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1434517/snc-lavalin-sami-bebawi-coupable-fraude-corruption-justice>

étasunienne en 2020. Nous ne pouvons pas énumérer tous les scandales auxquels SNC-Lavalin/AtkinsRéalis a contribué ; la liste est trop longue.

Le projet d'expansion soulève de grands problèmes moraux, éthiques et juridiques ; une compagnie qui a fait les manchettes à répétition pour problèmes de corruption est-elle réellement en mesure d'évaluer, justement et de façon transparente, l'impact réel sur l'environnement qu'aurait l'expansion proposée par General Dynamics-OTS Valleyfield? Dans les 900 pages et quelques de l'étude d'impact soumise par AtkinsRéalis, les expressions « droits de la personne » et « droits humains » n'apparaissent que très rarement.

La société Arkéos et la souveraineté autochtone

L'étude archéologique a été réalisée par la société Arkéos, une compagnie qui a été grandement critiquée pour sa collaboration avec l'Université McGill dans le cadre du projet New Vic, un projet décrié par les Kahnistensera à cause de la présence suspectée de tombes non-identifiées d'enfants autochtones et allochtones sur le site. Effectivement, Arkéos a été engagée par la SQI pour mener une étude archéologique dans le cadre du projet New Vic de l'Université McGill, sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Allan Memorial Institute, où des expériences non éthiques sur des êtres humains ont été menées dans le cadre du programme MKUltra de la CIA. L'étude a mis au jour des preuves solides de l'existence de fosses communes non identifiées, contenant à la fois des Autochtones et des non-Autochtones, sur ce site. En ayant connaissance, Arkéos a pourtant annulé à plusieurs reprises des réunions avec les kanienkehá:ka kahnistensera. En 2022, une plainte pour méconduite professionnelle contre la société Arkéos a été déposée auprès de l'association canadienne d'archéologie (ACR) par les kahnistensera pour dénoncer, notamment, des manquements allégués aux principes de conduite éthique de l'ACR, aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Conclusion

En conclusion, j'appelle au rejet du projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield et de toute autre initiative d'expansion actuelle ou future de General Dynamics. Cette semaine, le gouvernement canadien a failli à son devoir envers l'humanité, en refusant d'adopter le projet de loi C233, afin d'imposer un embargo total sur les armes à Israël et arrêter l'exportation d'armes canadiennes vers des entités responsables de crimes contre l'humanité. Le Québec a le devoir de prendre la parole lorsque le Canada ne le fait pas, et d'affirmer que nous ne fabriquerons pas d'armes à des fins génocidaires. Vous, membres du Bureau des audiences publiques en environnement, avez maintenant l'opportunité de contribuer à la protection de la communauté de Salaberry-de-Valleyfield, de l'environnement, et des droits humains, en refusant le projet d'expansion. Sachez que de nombreuses personnes seront prêtes à prendre les rues advenant le cas où le projet obtiendrait le feu vert malgré la large opposition citoyenne.

Je termine sur une nouvelle que j'ai rédigée à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, en 2024, pour dénoncer la complicité du gouvernement canadien avec le génocide en cours en Palestine. Je me désole de voir que deux ans plus tard, cette histoire reste tout autant d'actualité. J'espère de tout cœur que le bureau des affaires publiques en environnement fera preuve de plus de proactivité, de responsabilité et d'humanité que le bureau des affaires étrangères canadiennes, pour éviter de vous retrouver avec les mains aussi sales que celles de ceux qui assassinent des enfants sans remords.

La tache de sang — Laura Doyle Péan

Imagine: pendant des mois, je peine à trouver un pantalon à ma taille. Je me résigne à porter des jupes et des robes, à me faire mégenrer, à contre-cœur. Alors que je m'apprête à abandonner, je trouve enfin, dans les rayons de la succursale de Renaissance au coin Pie-IX et Ontario, l'objet convoité: un distingué pantalon blanc, avec des poches assez grandes pour y mettre une bouteille d'eau. Je suis aux anges! Et là, alors que je m'apprête à sortir pour inaugurer la trouvaille, je me rends compte que j'ai commencé à menstruer. Une grosse tache rouge s'est dessinée dans l'entrejambe du pantalon. L'horreur! Je cours aux toilettes avec l'intention de gorger le tissu d'eau dans l'espoir de faire partir la tache.

J'ouvre le robinet. Au même moment, de l'autre côté de l'océan, [des colons israéliens bloquent la route aux camions d'aide humanitaire en direction vers la bande de Gaza](#). Les colons chantent et dansent. Iels n'ont pas plus de trente ans, et le party est pogné.

Je laisse l'eau couler jusqu'à ce qu'elle devienne brûlante. Mes mains rougissent au contact. Je me dis: l'eau chaude ouvre les fibres des cheveux, ça doit être la même chose pour les fibres de tissu²³. Hors de question de laisser le sang sécher, s'installer ici pour de bon.

Dans le bureau des affaires étrangères canadiennes, [tes complices et toi approuvez l'exportation de quelques millions supplémentaires en matériel militaire](#). D'un geste assuré, tu signes l'arrêt de mort de milliers de personnes, dont tellement d'enfants. Avec ta caution, le génocide continue.

Je fais mousser le savon, frotte le tissu vigoureusement. Je pense à toutes ces personnes mentruées à Gaza qui [doivent utiliser des retailles de tente en guise de protections hygiéniques](#). Je pense à leur ingéniosité, à la dignité qu'elles sont forcées de protéger parce que tes ami-es et toi voulez tant leur enlever. Les priver de dignité, d'accès à l'eau. Les priver de leur terre, de leur vie.

Enfin, je parviens à faire disparaître toute trace de sang sur mon pantalon neuf. Ça n'aura pris que quinze minutes d'eau chaude et beaucoup de jus de bras, c'est-à-dire un luxe pour plusieurs. Il faut se mettre à la tâche dès qu'on aperçoit la tache, pour ne pas laisser au sang le temps de s'incruster. Ça, ça vaut pour les fuites menstruelles. Pour le sang qui imbibe tes mains, bonne chance. Arrêter l'exportation d'armes, mettre fin au massacre et à l'occupation pourrait aider un peu. Mais il faudra beaucoup plus que de l'eau chaude et du savon, c'est certain.

Références:

<https://www.newarab.com/analysis/gaza-starves-israeli-protesters-are-blocking-vital-aid>

<https://www.aljazeera.com/news/2024/3/5/palestinian-canadians-sue-foreign-minister-joly-over-arms-exports-to-israel>

<https://actionaid.org/news/2024/women-gaza-resort-using-scraps-tent-place-period-products-and-go-weeks-without-showering>

²³ Une amie m'apprendra plus tard que l'eau chaude fait cuire le sang. Il faut plutôt utiliser de l'eau froide pour le faire partir.